



PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

20
22

RAPPORT D'ACTIVITÉ

des services de l'État en Loire-Atlantique



Mot du Préfet

Le rapport d'activité 2022 traduit une mobilisation sans précédent des services de l'État pour faire face à des situations inédites liées au contexte tant géopolitique, qu'écologique et énergétique. L'État s'est attaché, en lien avec ses partenaires, à protéger les populations, surtout les plus vulnérables, à soutenir une économie déjà dynamique et à garantir le bon fonctionnement des institutions de notre territoire.

L'année 2022 nous a montré combien il est nécessaire de nous adapter collectivement, rapidement et durablement pour répondre aux enjeux de mutation du territoire.

Je salue l'engagement des agents de l'État, des élus et des acteurs dans l'accompagnement de la population ligérienne face à ces évolutions majeures, qu'elles soient sociétales, sanitaires ou environnementales. Ce rapport met en lumière nos réussites, et au premier plan la mise en service du parc éolien en mer, je remercie chacun et chacune pour le travail réalisé.

Ce bilan d'activité atteste de l'engagement des administrations territoriales de l'État. Il me permet d'exprimer ma reconnaissance aux femmes et aux hommes qui font vivre nos services publics.



Didier Martin
Le Préfet de Loire-Atlantique



CHRONOLOGIE 2022

Janvier

18 janvier : le Ministre de l'Agriculture reconnaît le caractère de calamité agricole aux pertes de récoltes de raisin de cuve et houblon résultant des épisodes de gel d'avril 2021 sur le 44.

21 janvier : pose de la première pierre du nouveau Centre hospitalier universitaire (CHU) à Nantes par le Premier ministre Jean Castex.

Février

3 février : déplacement d'Olivier Véran, Ministre de la Santé, en Loire-Atlantique pour évoquer la santé de proximité.

4 février : déploiement de la "Boussole des jeunes" sur le territoire Nord : signature de la convention d'animation territoriale en présence de Pierre Chauleur, Sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis.

16 février : cérémonie d'hommage aux héros de la Gendarmerie Nationale.

23 février : signature du Schéma local de tranquillité publique (SLTP) du Grand Bellevue Mendès-France (à l'ouest de Nantes), dans la continuité du Contrat de sécurité intégré (CSI) signé en mai dernier.

Mars

1er mars : lancement officiel du « Contrat d'engagement jeune » par Pascal Otheguy, Secrétaire général, à l'agence Pôle Emploi quartier Nantes-Malakoff.

2 mars : signature par le Préfet de la deuxième demande de droit de délaissement, dispositif exceptionnel créé par l'État dans le cadre du projet de réaménagement de Nantes-Atlantique.

4 mars : inauguration de l'espace France services de Rezé.

10 mars : e-rencontres de la mobilité et de l'emploi public en Pays de la Loire.

16 mars : mise en place d'un guichet unique d'accueil des réfugiés Ukrainiens à la Maison de l'administration nouvelle (MAN) VIVIANI.

22 mars : réunion du comité local des usagers de la préfecture et des sous-préfectures.

Avril

8 avril : mise en place du couvre-feu à l'aéroport de Nantes-Atlantique.

10 et 22 avril : élections présidentielles.

Mai

3 mai : réunion de travail avec le Préfet, les Sous-préfets et la Gendarmerie sur les enjeux de sécurité en zone gendarmerie.

5 mai : installation par le Préfet du comité de pilotage local Coupe du Monde de Rugby 2023.

6 mai :

- déplacement de la déléguée interministérielle à la sécurité routière, Marie Gautier-Melleray, en Loire-Atlantique pour le lancement auprès de 17 préfectures de la 4ème vague du dispositif « RdvPermis ».
- adoption du plan d'action du document maritime de façade en présence des acteurs concernés par les politiques publiques liées au domaine maritime.

7 mai : mobilisation d'un dispositif exceptionnel des services de l'État afin d'assurer la sécurisation autour de la finale de la Coupe de France, sous le pilotage de François Drapé, Directeur de cabinet.

10 mai : intervention concertée des services de l'État suite à un départ de feu dans l'enceinte de la centrale de Cordemais.

Juin

12 et 19 juin : élections législatives.

20 juin : ouverture du « CNIdrome » de Saint-Nazaire en présence de Michel Bergue, Sous-préfet de Saint-Nazaire.

22 juin : journée de cohésion des jeunes du Service national universel (SNU) à La Turballe.

29 juin : déplacement de la Secrétaire d'État Olivia Grégoire, Porte-parole du Gouvernement, afin d'échanger avec les professionnels sur les initiatives innovantes et les mesures prises concernant le pouvoir d'achat.

Juillet

20 juillet : mise en place d'un dispositif exceptionnel d'urgence suite au dépassement du seuil d'alerte de la Loire.

Août

3 août : déplacement de François Braun, Ministre de la Santé, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes.

10 août : cérémonie d'hommage national au Commandant Pascal Allaire, sapeur-pompier en Loire-Atlantique, en présence de Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur.

28 août : fête de l'agriculture à la Chapelle-Launay.

29 août : inauguration de la voie réservée aux transports en commun entre l'autoroute A83 et le boulevard de Vendée à Nantes, un projet du plan France Relance cofinancé par l'État, la région Pays de la Loire et Nantes Métropole.

31 août : signature du volet culture et patrimoine du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027.

Septembre

2 septembre : accueil par le préfet des 62 nouveaux policiers nommés dans l'agglomération nantaise.

14 septembre : réunion des partenaires sociaux, organisations syndicales et professionnelles à l'occasion de la rentrée économique et sociale.

18 septembre : la préfecture ouvre ses portes à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine.

22 septembre : inauguration par le Président de la République du parc éolien en mer de Saint-Nazaire, premier parc éolien off-shore de France.

23 septembre : venue à Nantes de la directrice générale de l'Anah dans le cadre de « FranceRénov ».

30 septembre : inauguration de l'unité de méthanisation « Bioret Métha » à Nort-sur-Erdre.

Octobre

du 3 au 15 octobre : journées portes ouvertes des espaces France services.

13 octobre : déplacement à Nantes de la Directrice générale de l'ANRU dans le cadre du NPNRU avec Olivier Laigneau, Sous-préfet en charge de la politique de la ville.

19 octobre : signature de la charte Ecowatt par les services de l'État.

24 octobre : inauguration du contournement ferroviaire des sites industriels de Donges.

27 octobre : labellisation Qual-e-Pref de la préfecture de Loire-Atlantique.

Novembre

16 novembre : exercice de sécurité civile de grande ampleur au stade de la Beaujoire.

21 novembre : Conseil national de la refondation (CNR) Santé à Nantes.

24 novembre : exposition « Tu étais habillée comment ? » à la préfecture dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Du 25 novembre au 2 décembre : opération nationale d'abandon d'armes trouvées ou héritées.

Décembre

10 décembre : inauguration du parvis sud de la gare de Nantes.

12 décembre : organisation du 2ème colloque sur les énergies renouvelables.

20 décembre : Pascal Otheguy, Secrétaire général, rencontre la filière boulangerie pour faire le point sur les dispositifs d'urgence.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

La sécurité est un enjeu majeur en Loire-Atlantique en matière de sécurité et d'ordre public, la contractualisation avec les collectivités est un levier privilégié.

La signature du Contrat de sécurité intégré (CSI) avec la Ville de Nantes le 20 mai 2021 en présence du Ministre de l'Intérieur a été un marqueur fort dans le renforcement de la sécurité du quotidien.

Grâce au déploiement de dispositifs partenariaux entre les services de l'État, les partenaires de l'action de l'État et particulièrement les collectivités, de nombreuses actions concrètes ont été menées en Loire-Atlantique avec des résultats très concrets dans de nombreux domaines :

- lutte contre l'économie souterraine et le trafic de stupéfiant,
- renforcement de la sécurité nocturne et résidentielle : aménagements d'horaires, mise en place d'une cellule anti-rodéo, échanges réguliers avec les commerçants, déploiement des patrouilles mixtes terrestres, partenariat opérationnel à Bellevue.
- amélioration de la coopération des acteurs du continuum de sécurité : 72 créations nettes de postes de policiers nationaux à Nantes ont eu lieu dans le cadre du contrat nantais de sécurité intégrée, ce qui représente une augmentation significative. Des groupes de travail ont été également mis en place sur des problématiques spécifiques de police administrative, particulièrement au sujet de la consommation d'alcool qui est une circonstance aggravante de la délinquance. Ceci afin d'accroître l'efficacité de l'action des services. La présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique a été renforcée, se traduisant notamment à Nantes par des patrouilles mixtes régulières, associant police nationale et police municipale.
- renforcer la prévention situationnelle et la vidéoprotection : financement du dispositif de vidéoprotection par l'État à hauteur de 500 000 € en 2021 (300 000 € au titre du FIPDR et 200 000 € au titre de la DSIL).
- poursuite du déploiement de stratégies locales de sécurité autour des enjeux suivants : atteintes aux biens mais aussi et surtout atteintes aux personnes, en particulier les violences intrafamiliales et violences conjugales. Ainsi, en avril 2022, une cellule d'appui pour les atteintes aux personnes a été créée au sein de la compagnie de gendarmerie de Rezé : des enquêteurs sont mobilisés à plein temps pour traiter des cas de violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles.



Contrôle de sécurité routière en Loire-Atlantique

L'État reste également pleinement mobilisé autour des enjeux de la lutte contre les stupéfiants ou encore de la sécurité routière avec la mise en place de dispositifs de contrôle innovants. Des contrôles routiers coordonnés ont ainsi été organisés, mobilisant sur une même opération, effectifs locaux de police et de gendarmerie nationales ainsi que des renforts zonaux.

PRÉPARATION DES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS À VENIR



Installation du comité de pilotage de la Coupe du Monde de Rugby 2023

Depuis plusieurs mois, les services de la préfecture ont débuté les travaux relatifs à la préparation de la Coupe du Monde de Rugby et des Jeux Olympiques qui se dérouleront sur Nantes en 2023 et 2024. Un important travail a déjà été initié en local pour faire de ces deux évènements une réussite.



Exercice de sécurité civile au stade de la Beaujoire

Un exercice de sécurité civile majeur (950 participants) de tuerie de masse multi-sites/multi-acteurs piloté a également été réalisé en novembre dernier sur le site de la Beaujoire et la Jonelière. Cela se traduit notamment par l'adoption de dispositifs de sécurisation spécifiques tenant compte des lieux concernés ainsi que de l'adoption de mesures spécifiques au titre de la lutte contre la délinquance.

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE



Intervention dans une exploitation avicole

L'année 2022 a également été marquée par la gestion de la plus grande épizootie qu'ait connu le département, liée à la diffusion du virus de l'influenza aviaire avec 111 élevages contaminés et près de 50 élevages à dépeupler préventivement afin de limiter la diffusion du virus.

La gestion de cette crise a mobilisé une grande partie des agents de l'État durant près de 11 mois à l'occasion d'une très forte vague de contaminations en fin d'hiver et au printemps puis une seconde phase plus diffuse durant l'automne.

Cette crise, majeure, était multi-dimensionnelle :

- organisation de la surveillance en élevages et dans la faune sauvage (adoption de multiples arrêtés de zones),
- organisation et gestion des abattages dans les foyers et dans les abattoirs,
- organisation des chantiers de dépeuplements préventifs autour des sites sensibles, afin de limiter la diffusion du virus en Bretagne aux départements alentours,
- gestion de l'indemnisation sanitaire des éleveurs dépeuplés,
- gestion des laissez-passer : 1 500 laissez-passer ont été délivrés afin de sécuriser les mouvements de volailles et d'œufs à la sortie ou à l'entrée du département. Ceci afin de permettre de garantir des débouchés aux éleveurs du département ou des remises en place, pour garantir la continuité économique et la préservation des filières avicoles,
- suivi des nettoyages et désinfections et organisation de repeuplements,
- communication régulière auprès du grand public, des collectivités et des acteurs professionnels.

NOUVELLES OBLIGATIONS DES SITES SEVESO

Un plan de renforcement des obligations des sites SEVESO a été mis en place suite à l'accident industriel de Lubrizol. Ce plan prévoit notamment des prélèvements dans l'air en cas d'accident industriel et de nouvelles mesures à la charge des exploitants de sites SEVESO de disposer d'un dispositif de mesures dans l'environnement en cas d'accident.



Incendie à Joué sur Erdre le 2 février 2023

Air Pays de la Loire propose un tel dispositif dans la région. Les services de l'État ont participé au montage de ce dispositif et le soutient auprès des industriels : près de la moitié des sites SEVESO de la région y ont adhéré. L'intérêt est double : un financement partagé, et un appui indépendant et transparent vis-à-vis du public.

La Force d'intervention rapide (FIR) repose également sur des conventions signées avec tous les services d'incendie et de secours de la région, permettant des prélèvements d'air rapides au plus près de l'évènement. Elle a été déployée le 28 mai 2022 lors d'un incendie sur la raffinerie de Donges.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

11 %

de la consommation d'énergie finale est issue des EnR

Éolien

60

installations raccordées,
447 MW de puissance en service
(soit 1/3 de la production régionale)

Photovoltaïque

14 346

installations raccordées,
138 MW de puissance raccordée

Méthanisation

le département se caractérise par la multiplication de petites unités

Dans le cadre des objectifs fixés par le Gouvernement de doubler les capacités de production d'électricité renouvelable d'ici 2030, la Loire-Atlantique devra accueillir de nouveaux sites de production en matière de production d'énergie renouvelable. Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour veiller à l'accélération des projets en cours d'instruction en portant une attention particulière au dialogue de l'ensemble des acteurs concernés afin de favoriser l'acceptabilité des projets. Plus spécifiquement en matière d'éolien terrestre, une cartographie des zones propices au développement de l'éolien est en cours de définition. Il s'agit avant tout d'un outil d'aide à la décision pour améliorer la planification territoriale.

Le 12 décembre 2022, le Préfet a organisé une seconde rencontre départementale relative aux énergies renouvelables à laquelle ont participé les représentants des collectivités territoriales, les acteurs de l'énergie et des associations environnementales. Ce colloque avait pour ambition d'amplifier la dynamique territoriale et notamment d'identifier les leviers facilitant localement la mise en œuvre des projets.

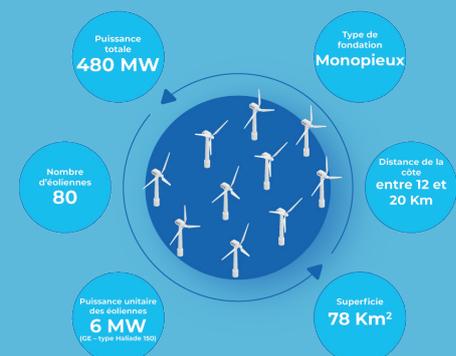
» Focus sur le parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire



Inauguration du parc éolien en mer de Saint-Nazaire par le Président de la République Emmanuel Macron

Le parc éolien en mer de Saint-Nazaire a été inauguré par le Président le 22 septembre 2022. Premier parc éolien off-shore français, initié il y a plus de 10 ans, il fait figure de projet-test ayant permis de mettre en exergue les bonnes pratiques. Parmi ces bonnes pratiques, figure au premier chef la concertation avec les acteurs du territoire dès l'origine du projet. Les retombées économiques pour le territoire sont effectives et l'émergence d'une filière et d'un écosystème autour de l'éolien maritime doit être soulignée.

Les principales caractéristiques du parc



DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

La planification des modes actifs est un enjeu majeur pour les intercommunalités du département notamment au regard de la dépendance à la voiture dans les déplacements du quotidien (78 % des déplacements de 3 à 5 km sont réalisés en voiture, et jusqu'à 34 % pour les déplacements de moins de 1 km).

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ESPACES

Les services de l'État accompagnent les collectivités dans l'observation foncière, l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et la réalisation de leurs projets d'aménagement. Dans le cadre de l'objectif de réduction de la consommation d'espaces, tel que défini par la loi Climat et Résilience, les services de l'État ont également accompagné les collectivités au titre du fonds friches : au global sur les trois appels à projets, 23 projets ont été retenus, équivalent à 8 260 000 M€ de subventionnement.

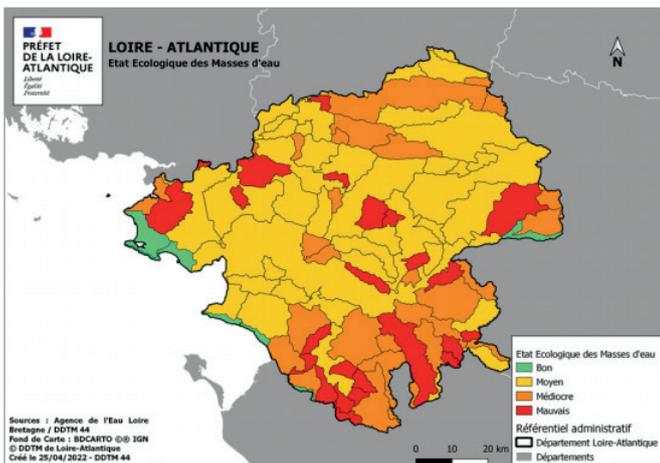


Projet de remodelage des épis de la Loire

S'agissant de l'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles, l'évolution de l'agriculture biologique (AB) dans le département de Loire-Atlantique est très positive et dynamique. Sur la base des surfaces déclarées à la PAC, on constate que la surface agricole utile en AB est en 2022 de 85 035,75 ha et a presque doublé depuis 7 ans.

AGIR POUR LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

La Loire-Atlantique présente des richesses écologiques, comme des zones de marais, des tourbières, de nombreuses zones humides, des zones de bocages, avec des paysages emblématiques comme celui de l'estuaire de la Loire et sa vallée.



La Loire-Atlantique compte plus de 12 000 km de cours d'eau. Il est considérée comme le deuxième département

français par l'importance de ces zones humides. Néanmoins, la qualité des masses d'eau doit être améliorée. Les principales pressions sont l'hydrologie (morphologie des cours d'eau, présence de plans d'eau, destruction de zones humides), la pollution par les pesticides et le manque de continuité écologique. L'estuaire de la Loire est particulièrement exposé au phénomène de submersion marine, dont les effets seront aggravés par l'élévation du niveau marin liée au changement climatique. Une gouvernance ad hoc se réunit régulièrement afin de valider et mettre en œuvre un programme d'actions pertinentes.

La protection des zones humides est également au cœur des considérations des services de l'État. En effet, l'eau potable issue des eaux superficielles représente 80 % du volume distribué. La Loire à elle seule représente les 2/3 des eaux consommées. Parmi les ressources souterraines exploitées, 7 captages figurent sur la liste nationale, issue des travaux du Grenelle de l'Environnement, des captages les plus menacés par les pollutions diffuses (nitrates et/ou phytosanitaires). Ces captages prioritaires ont tous un périmètre d'aire d'alimentation de captage identifié. Un important travail avec les acteurs du territoire est à mener en 2023 afin d'aboutir à des programmes d'actions pertinents et concertés.

L'année 2022 a également été marquée par la sécheresse importante de la période estivale qui a mis en point d'attention prioritaire la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Les services de l'État se sont pleinement mobilisés pour assurer un suivi régulier des masses d'eau afin de préserver les ressources (biodiversité, eau potable,...). La Loire a franchi le seuil d'alerte le 20 juillet, celui de l'alerte renforcée le 08 août, puis celui de crise du 17 août au 15 septembre. Les restrictions sur l'eau potable ont pu être levées seulement le 13 octobre. Les productions d'eau potables sont interconnectées et cet épisode de sécheresse a mis en évidence le besoin d'améliorer rapidement le niveau d'interconnexion des réseaux, et d'une manière plus générale, la sécurité de la production d'eau potable à partir de la Loire.

Des investissements à court terme sont prévus et de nouveaux documents de planification seront adoptés courant 2023 afin d'intégrer ce risque et de prévoir des réponses opérationnelles, en lien avec les collectivités et partenaires concernés.

PARTIE 3 : CONFORTER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

3

RENFORCEMENT DU PARC D'HÉBERGEMENT

En ce qui concerne la dynamique de sortie de l'hébergement d'urgence vers le logement, dans le cadre de la stratégie gouvernementale en matière de lutte contre le sans-abrisme et de la mise en place du service public de la rue au logement, les services de l'État ont élaboré, en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels, une trajectoire 2021-2023 visant prioritairement la diminution du parc hôtelier en faveur de places plus qualitatives et pérennes.

La stratégie de l'offre d'hébergement et de logement s'est traduite fin 2021 par l'élaboration d'une Trajectoire 2022-2024 de transformation du parc d'hébergement vers le logement accompagné. L'un des objectifs concerne la création de 300 places (100 places/an) de résidences sociales ou habitats intercalaires pour du public droit commun, réfugiés, régularisés avec ressources.

» FOCUS sur l'accueil des ressortissants ukrainiens



Guichet d'accueil destiné aux ressortissants ukrainiens

En 2022, les services de l'État se sont mobilisés pour l'accueil des ressortissants ukrainiens déplacés. Un dispositif d'accueil inédit a été mis en place, mobilisant en totalité un peu plus de 400 personnes.

De mars à août 2022, un guichet unique a été déployé dans les locaux de la Maison d'administration Nouvelle (MAN) VIVIANI regroupant les services de la DMI (autorisation provisoire de séjour), de l'OFII (délivrance de la carte d'allocation de première nécessité), de la CPAM (protection universelle maladie), de la DDETS (expression de besoin en logement), de Pôle Emploi (inscription sur la plateforme) et de l'ARS (passport santé – interface avec la médecine de ville). Y ont été associés, la protection civile (au titre de la prévention

COVID), certains étudiants de l'IRA (en appui des coordonnateurs de site), les services civiques d'UNISCITE et de la FAL (animation du point enfants) et de nombreux interprètes. Depuis août 2022, et compte tenu du flux relativement stable, le dispositif d'accueil des ressortissants ukrainiens a été relocalisé à la préfecture pour la délivrance ou le renouvellement de l'autorisation provisoire de séjour. Le lien est réalisé avec les services compétents pour l'ouverture des droits, dans le cadre du droit commun.

Au 1er décembre 2022, le département de la Loire-Atlantique a délivré 2 494 autorisations provisoires de séjour, dont 869 renouvellements. Malgré cette augmentation du nombre de public accueilli au Guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA), le délai en novembre était revenu à la normale avec un délai moyen de 2,81 jours.



Guichet d'accueil destiné aux ressortissants ukrainiens

Les services de l'État poursuivent leur travail d'accompagnement des populations ukrainiennes déplacées. À ce titre, 152 personnes bénéficiaient d'un hébergement citoyen avec une mesure d'accompagnement social financée par l'État, 665 personnes sont accompagnées dans un logement par une association et 623 personnes sont hébergées en centres d'hébergement et dans les hôtels.



Réalisation des premières démarches administratives

INTÉGRATION

La Loire-Atlantique a été retenue, parmi 27 départements prioritaires, pour la mise en œuvre d'un nouveau programme structurant d'Accompagnement global des réfugiés (AGIR). Il s'agit d'un dossier d'ampleur pour les services : l'État se dote de moyens nouveaux prévoyant notamment l'accompagnement individualisé vers le logement et vers l'emploi et la coordination des acteurs du territoire. Pour porter la plateforme d'AGIR, le consortium piloté par le Groupe SOS, avec le CFP Presqu'île, Re-Travailler dans l'Ouest et Aurore a été retenu par l'État en décembre 2022.

À travers la plateforme AGIR, les services de l'État déploient des démarches innovantes et expérimentales notamment dans le cadre de projets d'habitats innovants (objectif de 300 places/ 3 ans). À ce titre, le projet de résidence sociale du Petit Port (coût 6 080 000 €) à Nantes entre dans sa phase opérationnelle, avec la pose du premier module-témoin et le lancement du chantier.



La livraison des 100 studios pour réfugiés (80) et jeunes actifs (20) est prévue au printemps 2023.

D'autres projets de grande envergure devraient être développés en 2023 sur Nantes dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) grande pauvreté et les démarches exploratoires se poursuivront également sur tout le département, y compris sur des initiatives de logements modulaires expérimentaux comme déployés en 2022.

Le département de la Loire-Atlantique comporte 19 quartiers prioritaires politique de la ville dans lesquels vivent 65 366 habitants. Trois contrats de ville ont été signés (CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene), CC du Castelbriantais, Nantes Métropole). Les champs d'actions prioritaires sont la cohésion sociale et la réussite éducative, l'emploi et développement économique, le cadre de vie et le renouvellement urbain et la participation citoyenne. La réussite éducative est le premier poste d'intervention avec notamment 3 programmes de réussite éducative financés par 590 000 €. L'État s'est fortement engagé en faveur des jeunes, notamment sur les programmes estivaux grâce à l'opération « Quartiers d'été » financée à plus de 300 000 €. 2022 a également vu la cité de l'emploi du quartier Bottière entrer en phase opérationnelle.

Les trois contrats de ville du département arrivant à échéance le 31 décembre 2023. L'année 2022 a été consacrée à la conduite d'une évaluation permettant de faire le bilan et de définir les enjeux des nouveaux contrats de ville.

Les services de l'État sont également mobilisés au titre de la mise en œuvre du « Pacte d'ambition » pour l'Insertion par l'activité économique (IAE) avec 80 structures de l'IAE conventionnées dans le département pour 2 023 postes d'insertion programmés en 2022 contre 1 886 ETP programmés en 2021. Cela représente un montant de 24,8 M€ d'aides aux postes programmées en 2022 contre 20,5 M€ d'aides aux postes versées en 2021.

RÉNOVATION URBAINE - ANRU

En Loire-Atlantique, cinq quartiers sont concernés par le Nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU), 4 sur Nantes Métropole et 1 sur la CARENE. Malgré le rythme du relogement des ménages préalable aux déconstructions des logements locatifs sociaux très ralenti, les différentes opérations de renouvellement urbain se déroulent globalement dans un calendrier conforme à celui contractualisé en octobre 2019.

Les premières opérations de nouveaux équipements publics, qui font effet levier pour changer l'image du quartier ont été inaugurées en 2022 (Crèche multi-accueil et Maison de Santé de santé de Bellevue, la requalification de l'école Brossolette et la création de la crèche quartier Petit Caporal à Saint-Nazaire). Les négociations avec les commerçants impactés sur les polarités qui sont repensés/requalifiés, ont été menées à terme et permettent ainsi de poursuivre la mutation des fonciers.

Au 30 novembre 2022, 60 % des concours financiers de l'ANRU (Subventions et prêts Action Logement) ont été engagés soit 105,9 M€ des 175,9 M€ contractualisés dans les conventions ANRU de Nantes Métropole et la CARENE. En outre, 71 % des subventions de l'ANRU ont été engagés soit 82 M€ des 115,5 M€ contractualisés dans les conventions ANRU de Nantes Métropole et la CARENE.

Ce rythme de consommation des crédits de l'enveloppe est satisfaisant et reste dans une trajectoire financière pertinente dans le respect du programme NPNRU 2014-2030. Le département 44 était ainsi classé 4ème au niveau national par l'ANRU en juin 2022 sur cet indicateur financier.

JEUNESSE, ENGAGEMENT ET SPORT

En matière sportive, la professionnalisation permet la structuration du mouvement sportif et est un levier pour l'émergence de projets de développement durable du sport sur des territoires pertinents (de plus en plus à échelle supra-communale). Des crédits de l'Agence nationale du Sport (ANS) augmentés dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », ont été mobilisés en 2022 à hauteur de 566 000 € : 77 200 € pour le dispositif « Sésame » (parcours de formation dans les métiers du sport et de l'animation) qui a permis d'aider 33 jeunes dont 20 issus des QPV, et 488 800 € d'aides à l'emploi (46 emplois aidés) et à l'apprentissage (3 aides).

Par ailleurs, le dispositif « Pass'sport » lancé dans le cadre du plan de relance pour la saison 2021-2022 a été utilisé par 1 290 associations sportives au profit de 22 120 jeunes (1 106 000 €).

En ce qui concerne la promotion de l'engagement :

- 1 277 jeunes volontaires sont entrés en mission de service civique en 2022 (à fin octobre).
- En 2022, 833 jeunes du département ont effectué un séjour de cohésion complet du Service national universel (SNU) et quatre séjours ont été organisés en Loire-Atlantique pour 462 jeunes des autres départements de la région. C'est le résultat d'une forte mobilisation animée par les services de l'État dans un cadre inter-services et partenarial, qui a aussi porté sur la phase 2 (missions d'intérêt général) : alors que le nombre de jeunes augmente, le taux de réalisation des missions en Loire-Atlantique reste élevé (84 % pour les jeunes inscrits en 2021, 82 % pour les jeunes inscrits au séjour de février 2022).
- Plus de 9 000 personnes sont inscrites en Loire-Atlantique sur la plateforme « Je veux aider », outil de gestion de la réserve civique.

Le renforcement de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi a permis à 4 984 jeunes d'entrer en Contrats d'engagement jeunes (CEJ) depuis son lancement en mars 2022, dont 2 705 prescrits par les Missions locales et 2 279 prescrits par Pôle Emploi (soit un taux de réalisation de 95 % par rapport à l'objectif d'entrées fixé à 5 243 entrées en (CEJ)).

La Loire-Atlantique compte près de 300 000 bénévoles associatifs dont près de 120 000 réguliers. Les crédits du FDVA 2 (en 2022, 555 685 €, pour 247 associations) ont été attribués de manière à aider les petites associations pour leur fonctionnement et les associations plus structurées pour la mise en œuvre de nouveaux projets.

DÉMOCRATIE



Mobilisation des services de la préfecture pour préparer l'élection présidentielle

Les services de l'État ont été mobilisés par l'organisation au plan local des deux scrutins politiques majeurs de notre démocratie, l'élection présidentielle (12 candidats) et les élections législatives (118 candidats) dans un contexte de tensions, liées à l'enjeu de ces élections, mais aussi à la défaillance de l'opérateur postal lors des deux scrutins politiques précédents et à la poursuite de l'épidémie de COVID-19, nécessitant une organisation idoine.

Fruit d'une collaboration efficace avec les collectivités, l'État a également mis en place au plan local un plan d'urgence pour parvenir à mettre fin à l'allongement des délais de délivrance des titres d'identité. Cela s'est notamment concrétisé avec l'ouverture à Saint-Nazaire d'un centre temporaire d'accueil des usagers de 10 dispositifs de recueil durant deux mois cet été, après de nombreuses réunions avec les élus. 10 autres nouveaux dispositifs, pérennes cette fois-ci ont été installés depuis dans plusieurs communes. Et la Loire-Atlantique devrait en accueillir 19 supplémentaires en 2023, ce qui en fera le département le plus doté cette année.

Garant de la légalité des actes des collectivités, l'État a également poursuivi une activité contentieuse soutenue en 2022. La mise en œuvre de la stratégie renouvée du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire a été poursuivie, dans un contexte cette année marquée par la poursuite de la hausse de demande de conseil des collectivités et par les conséquences de l'inflation et de la réforme de la fiscalité locale.

À titre d'illustration, les services juridiques de la préfecture se sont mobilisés aux côtés des collectivités en tant qu'acheteurs publics face à la hausse des prix des matières premières et ont contrôlé leurs actes de commande publique.

DÉCLINAISON TERRITORIALE DU CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION (CNR) EN SANTÉ



Échanges dans le cadre du CNR

Le Conseil national de la refondation (CNR) a été lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République. Cette démarche de construction partenariale des politiques publiques prévoit des concertations avec toutes les parties prenantes concernées sur certains enjeux spécifiques dont celui de la Santé. Le CNR a vocation à aboutir à un agenda de solutions, avec des projets concrets lancés dès 2023, et des résultats tangibles très rapidement, en mettant en avant notamment le principe de différenciation territoriale.



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

C'est à ce titre qu'a eu lieu le 21 novembre dernier une déclinaison du CNR Santé en Loire-Atlantique. Animé par l'Agence régionale de santé (ARS) et réunissant 80 participants de profils divers (professionnels, associations d'usagers, représentants de collectivités, citoyens mobilisés, ...), cette journée s'est organisée autour des quatre grands défis suivants :

- donner accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante à tous,
- avoir une réponse d'urgence partout, accessible et de qualité,
- mobiliser les leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé,
- faire entrer la prévention dans le quotidien de tous les français.

La formalisation de la restitution a été réalisée fin 2022. Un suivi sera mis en place début 2023.

» Focus Qual-e-Pref et qualité du service rendu à l'utilisateur



La préfecture de la Loire-Atlantique est officiellement labellisée Qual-e-Pref pour une durée de 3 ans jusqu'au 27 octobre 2025. L'implication de tous les agents a permis d'atteindre les objectifs précis des modules 1 (relation générale à l'utilisateur), 2 (délivrance de titre – échange de permis étrangers) et 4 (relation avec les collectivités territoriales).

Ce label est le point d'orgue d'une démarche menée depuis juillet 2021 par l'ensemble des services de la préfecture. Il récompense l'engagement des agents qui veillent au quotidien à apporter un service de qualité aux usagers et leur implication dans cette amélioration continue, dans la variété de l'offre numérique mise à disposition du public et leur adaptabilité face à la crise sanitaire.



Audit-interne de la labellisation Qual-e-Pref

Pour Pascal Otheguy, Secrétaire général, "c'est une reconnaissance mais c'est surtout le résultat de 9 mois de travail pour améliorer notre relation aux usagers et une belle victoire collective. Je remercie chacun et chacune, à la préfecture comme au SGCD, de son engagement. Je sais pouvoir compter sur vous pour faire vivre cette démarche et continuer à améliorer nos pratiques."

2023 verra également le lancement du programme « Services publics + » (SP +), démarche qualité s'attachant à la relation usagers au sein des services de l'Administration territoriale de l'État (ATE).

Au-delà de leurs missions régaliennes, les services de l'État déploient les politiques publiques prioritaires de l'État en partenariat avec les collectivités territoriales, et les acteurs économiques et sociaux.

L'État local déduit les plans nationaux (Plan de Relance, Plan de résilience économique et sociale, programme France services) aux travaux des contrats territoriaux. Dans chaque arrondissement, les Sous-préfets portent les objectifs fixés par la feuille de route du Premier ministre en matière de politiques publiques prioritaires.

La mobilisation coordonnée des services et des opérateurs de l'État s'affiche désormais dans l'animation des contractualisations, dans les contrats de relance et de transition écologique et plus largement dans le portage assumé des enjeux de la transition écologique, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des porteurs de projet, la réinterrogation des procédures dans un souci de simplification et la conduite et le financement des projets.

AÉROPORT DE NANTES-ATLANTIQUE

En adaptant ses modes d'action au contexte de crise sanitaire, l'État a été au rendez-vous des 31 engagements pris à l'issue de la concertation conduite en 2019 à la suite de la décision de maintenir l'aéroport au sein de la métropole nantaise.

Parmi ces mesures, celles portant sur la protection des populations riveraines de l'aéroport sont aujourd'hui quasiment toutes en vigueur (couvre-feu, insonorisation, rachat de propriétés dans le cadre du droit de délaissement, aides à la revente pour celles qui auraient perdu de leurs valeurs).



Signature de la 1ère demande de droit de délaissement pour la commune de Saint-Aignan de Grandlieu

Dispositif exceptionnel et inédit en France, les autres sont en cours de réalisation ou inscrites au dossier de l'appel d'offre à la nouvelle concession.

La mise en œuvre d'un couvre-feu depuis le 8 avril 2022 participe de ces mesures. La démarche d'atelier des territoires a abouti en mars 2022 à l'adoption d'une feuille de route partagée par les territoires riverains (Grand Lieu Communauté ; Nantes Métropole).

Près de 1 M€ ont été investis dans l'accompagnement des collectivités territoriales afin de se réinterroger sur l'articulation de l'aéroport avec le territoire.

RURALITÉ

Afin de répondre à l'attente des élus des territoires ruraux de pouvoir bénéficier d'un soutien renforcé de l'État adapté aux enjeux de la ruralité en Loire-Atlantique, le comité départemental ruralité a été installé en janvier 2022. Cette instance informelle a permis d'échanger avec les différents acteurs et partenaires de la mise en œuvre de l'Agenda rural.



2ème comité départemental ruralité présidé par le Préfet

Sur la base d'un travail de co-construction entre élus et acteurs de la ruralité et d'une large concertation des entités publiques et privées, une stratégie départementale en faveur de la ruralité a été élaborée. Elle a été validée lors du comité départemental ruralité du 2 décembre dernier. Cette stratégie se concentre à ce stade sur quatre thématiques, considérées prioritaires dans le département : la santé, les mobilités, l'ingénierie territoriale et le foncier.

Les prochaines étapes, en 2023, seront d'identifier les actions prioritaires à mener en concertation avec les élus pour chacune des quatre thématiques pré-citées, et de définir les modalités de soutien et d'accompagnement qui seraient sollicités. D'autres thématiques prioritaires pourront être identifiées en 2023.

ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Le département de Loire-Atlantique est marqué par sa forte dimension industrielle, mais se caractérise également comme territoire de service, de tourisme et d'agriculture. Par son dynamisme, la Loire-Atlantique porte les 3/4 de l'économie régionale.



Le Préfet à la rencontre des artisans boulangers

En 2022, l'économie ligérienne a été fortement portée par son industrie, qui retrouve des niveaux d'activité identiques voire supérieurs aux niveaux d'avant-crise pandémique. Grâce à sa capacité d'innovation, sa résilience et au soutien de l'État à travers les différents plans (mesures de sauvegarde, plan de relance, etc), l'activité industrielle locale se porte avec vigueur.

Globalement, le tissu économique résiste bien en Loire-Atlantique avec une bonne assimilation des enjeux de transition écologique et énergétique, confortée par les investissements réalisés dans le cadre du Plan de Relance et de France 2030. Au niveau de l'emploi, avec un taux de chômage historiquement bas à 5,8 %, la Loire-Atlantique connaît des tensions de recrutement sur l'ensemble des secteurs d'activité et les effectifs à la hausse peinent encore à répondre aux besoins des différentes filières. Ces évolutions confirment les effets de la mise en œuvre des différents plans visant à encourager l'emploi de certains publics et à lutter contre les tensions de recrutement. Le dynamisme du territoire et notamment les 29 chantiers d'envergure prévus sur le territoire de la métropole, doivent permettre d'envisager des solutions pour résoudre ces tensions de recrutement. C'est tout l'enjeu des travaux menés au sein des CLEFOP. Le territoire de Loire-Atlantique est marqué par le développement de filières innovantes, notamment les énergies renouvelables (éolien en mer, photovoltaïque ou encore hydrogène) ou encore l'émergence d'un cluster biotechnologique. L'innovation biotechnologique n'a cessé de progresser ces dernières années sur le territoire ligérien, notamment sur la métropole nantaise. C'est dans cette logique que des actions visant à conforter l'émergence/l'implantation de start-up innovantes en lien étroit avec les partenaires du nouveau QHU et Nantes Métropole sont déployées.

Dans le cadre du pacte de transition écologique de la centrale de Cordemais et de l'Estuaire de la Loire, les

instances de gouvernance ont été régulièrement réunies par le Préfet de la Loire-Atlantique avec l'ensemble des acteurs permettant de dresser un état d'avancement des projets identifiés, notamment industriels, en vue de la transition énergétique des grands ports maritimes.

Contractualisation avec les collectivités

L'ensemble du territoire départemental est couvert par un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) depuis 2021. Les CRTE ont permis de renouveler les méthodes de travail de l'État avec les territoires. Une gouvernance partagée a été mise en place, qui permet d'évoquer les priorités et les modalités de soutien de l'État avec les élus et de faciliter le dialogue avec les autres partenaires publics et privés pour coordonner les soutiens aux projets et actions.

En 2023, les CRTE seront amenés à être le cadre privilégié de la mise en œuvre de la planification de la transition écologique, et au déploiement du « Fonds vert ». Plus globalement, ils sont le moyen pour l'État de réaffirmer les politiques publiques prioritaires dans le département afin que les collectivités présentent des projets s'y inscrivant (dont les orientations de la planification écologique), de renforcer la visibilité de ses soutiens aux projets des territoires, et d'enclencher une première évaluation des CRTE à mi-parcours.

En 2022, l'État a consacré plus de 30,7 M€ pour soutenir 243 projets d'investissement portés par les collectivités territoriales de Loire-Atlantique.

24 centralités sont lauréates du programme « Petites Villes de demain » dans le département. Une très bonne dynamique est constatée. Le programme va entrer en 2023 dans la phase opérationnelle de mise en œuvre des projets structurants pour le territoire et sa population. Saint-Nazaire et Châteaubriant sont les deux villes lauréates du programme « Action Coeur de ville » en Loire-Atlantique. Pour Châteaubriant, la mobilisation des partenaires a permis d'apporter plus de 15,44 M€ pour l'accompagnement des projets sur ce secteur depuis le début du programme. De même, pour Saint-Nazaire, ce sont près de 28,3 M€ qui ont été mobilisés dont 4,53 M€ par l'État.

Le programme ACV se poursuivra en 2023 avec la mise en œuvre d'un 2eme volet sur la période 2023– 2026 dans l'objectif de conforter les objectifs de revitalisation et de meilleure attractivité des centres-villes (remettre des services, des habitants, des activités, dans un cadre de vie attractif, et accélérer la concrétisation des projets transversaux, plus complexes, avec des financements adaptés).

France services



Inauguration du 20ème espace France services du département, à Sainte-Pazanne

La Loire-Atlantique compte 30 espaces France services labellisés, objectif assigné par l'ANCT, dont 6 en Quartiers prioritaires de la ville (QPV). La nouvelle vague de labellisation prévue en 2023 pourra éventuellement conduire à labelliser de nouveaux sites, certaines collectivités se sont déjà montrées candidates.



Inauguration du 26ème espace France services du département, à Haute-Goulaine

En 2023, le programme se poursuit avec la structuration de l'animation départementale du réseau France services, afin d'assurer une qualité de service homogène sur l'ensemble des structures, notamment avec le renfort d'un animateur départemental co-financé par l'ANCT.

Lancement de démarches prospectives sur les grands enjeux à venir en Loire-Atlantique

La préfecture s'est engagée dans deux démarches collectives et partenariales visant à mieux connaître le territoire de la Loire-Atlantique et les enjeux du département afin de fiabiliser l'action de l'État en tenant compte des nécessaires réinterrogations et d'hypothèses prospectives sur le long terme.

La première de ces démarches est un portrait de territoire, démarche pilotée par l'INSEE. L'objectif est d'avoir un état zéro et un état projeté des grands enjeux à partir des éléments statistiques.

La seconde démarche plus innovante dite « Stress-test » est une démarche inédite en France. Cette démarche doit permettre de pousser les hypothèses d'accélération des risques et d'adaptation des politiques publiques. Elle doit permettre d'identifier et rendre lisibles les évolutions climatiques, sociétales et économiques du territoire afin que les services de l'État en Loire-Atlantique puissent mieux les intégrer à leurs missions et aux politiques publiques qu'ils déploient.

L'idée est d'avoir des démarches croisées qui se miroitent en portage de politiques publiques.



L'estuaire de la Loire

LES SERVICES DE L'ÉTAT EN LOIRE-ATLANTIQUE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

LE CORPS PRÉFECTORAL



DIDIER MARTIN

Préfet de la région Pays de la Loire,
Préfet de la Loire-Atlantique



PASCAL OTHEGUY

Sous-préfet,
Secrétaire général de
la préfecture de
la Loire-Atlantique



FRANÇOIS DRAPÉ

Sous-préfet,
Directeur de cabinet du Préfet
de la Loire-Atlantique



OLIVIER LAIGNEAU

Sous-préfet chargé
de mission pour la politique de la ville,
l'insertion économique et sociale et
la politique d'intégration des réfugiés



MICHEL BERGUE

Sous-préfet de
l'arrondissement
de Saint-Nazaire



PIERRE CHALEUR

Sous-préfet de
l'arrondissement de
Châteaubriant-Ancenis

LES DIRECTEURS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ET UNITÉS TERRITORIALES



VÉRONIQUE PY

Directrice régionale des finances
publiques (DRFIP) des Pays de
la Loire et du département
de Loire-Atlantique



PATRICIA GALEAZZI

Directrice académique
des services de l'éducation
nationale (DASEN)
de Loire-Atlantique



BLANDINE GRIMALDI

Directrice départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités (DDETS)
de Loire-Atlantique



GUILLAUME CHENUT

Directeur départemental
de la protection des populations
(DDPP) de Loire-Atlantique



THIERRY LATAPIE-BAYROO

Directeur départemental des
territoires et de la mer (DDTM)
de Loire-Atlantique



PATRICE BERTAUD

Directeur du secrétariat
général commun
départemental (SGCD)



CHRISTOPHE HENNEBELLE

Responsable de l'unité
départementale de la direction de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement (UD DREAL)
de Loire-Atlantique



DOMINIQUE BERNARD

Chef du service territorial
de l'architecture et du patrimoine
de Loire-Atlantique



PATRICIA SALOMON

Députée territoriale de l'agence
régionale de santé (ARS)
en Loire-Atlantique



BENOÎT LUC

Directeur du service
départemental de l'office national
des anciens combattants et des
victimes de guerre (ONAC-VG)

LES FORCES DE L'ORDRE ET DE SECOURS



ROLAND ZAMORA

Commandant du groupement
de gendarmerie
de Loire-Atlantique



NICOLAS JOLIBOIS

Directeur départemental
de la sécurité publique (DDSP)
de Loire-Atlantique



PATRICE TASSET

Directeur départemental
de la police aux frontières (PAF)
de Loire-Atlantique



STÉPHANE MORIN

Directeur départemental d'incendie
et de secours (SDIS) de Loire-Atlantique,
service présidé par le président du Conseil
départemental

CHIFFRES CLÉS

PROTECTION DES POPULATIONS

+400

inspections sur les sites présentant des enjeux en matière de risques ou de nuisances, soit une augmentation de 50 % en 3 ans

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS :

1 418 amendes forfaitaires délictuelles dressées

NOVEMBRE 2022 :

délai de **2,81** jours pour l'instruction des demandes d'asile

RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DES TERRITOIRES

885 000 €

en faveur de la prévention des risques naturels, dont 190 000 € pour la réduction de la vulnérabilité des biens de particuliers

2 266 hectares

consommés entre 2016-2020 contre 3 060 ha entre 2011-2015

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET FONCIÈRE

+10 M€ ont été engagés pour des rénovations énergétiques complètes de logements individuels ainsi que pour les logements sociaux

CONFORTER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

91 M€

les politiques des solidarités ont donné lieu au versement de 91 millions d'euros aux acteurs locaux et associatifs de Loire-Atlantique

ÉLECTIONS :

+1 050 000 électeurs appelés à voter

3 800 000 € de budget au plan départemental (uniquement État)

56 M de documents de propagande électorale mis sous pli en quelques jours dans plus de 4 200 000 enveloppes

+5 200 procès-verbaux électoraux contrôlés par les services de l'État dans les nuits suivant les 4 tours de scrutin

↗ 36 %

budget alloué à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en hausse de 36 % en 2022

ANTICIPER L'AVENIR

30,7 M€

l'État a consacré plus de 30,7 M€ pour soutenir 243 projets d'investissement portés par les collectivités territoriales de Loire-Atlantique, en mobilisant les enveloppes DETR, DSIL et DSID

30 espaces France services labellisés

AÉROPORT :

14 dossiers déposés au titre du droit de délaissement pour une évaluation à hauteur de 5,1 M€ de participation financière de l'État



PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

20
22

RAPPORT D'ACTIVITÉ

des services de l'État en Loire-Atlantique

Directeur de la publication :

Didier Martin, Préfet de la Région Pays de la Loire,
Préfet de la Loire-Atlantique

Rédaction :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial (DCPPAT)

Crédits photographiques :

Préfecture de la Loire-Atlantique

©Nantes Saint-Nazaire Port - Franck Badaire (*Page de garde*)

©Maxppp - STEPHANE MAHE (*Emmanuel Macron P6*)

DREAL (*Incendie à Joué sur Erdre P5*)

Ludovic Péron sur Wikimedia Commons (*Estuaire de la Loire P14*)

www.loire-atlantique.gouv.fr

 Préfet des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique

 @prefet44

